

Agora Santé...

La gazette du Département Santé



N°50 octobre 2014

Santé et environnement et le pape François.

Lors de l'Angélus du 31 août, le pape a exhorté à préserver la santé des êtres humains en respectant l'environnement, soulignant que, dès le lendemain, en Italie, on célébrait « la Journée pour la sauvegarde de la création, promue par la Conférence épiscopale ». Et saluant le thème de cette année : « Éduquer à la sauvegarde de la création, pour la santé de nos pays et de nos villes », le pape a souhaité « l'engagement de tous, institutions, associations et citoyens, afin de préserver la vie et la santé des personnes en respectant l'environnement et la nature ».

Dans un [message](#) publié pour l'occasion, la Commission épiscopale pour l'œcuménisme et le dialogue interreligieux souligne l'actualité des paroles du prophète Osée : "Parjure et mensonge, assassinat et vol ; on commet l'adultère, on se déchire : le sang appelle le sang. C'est pourquoi le pays est en deuil, tous ses habitants dépérissent, ainsi que les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel ; même les poissons de la mer disparaissent." (Os 4,2-3).

Et les évêques de citer le pape François : « En tant qu'êtres humains, nous ne sommes pas les simples bénéficiaires, mais les gardiens des autres créatures. Moyennant notre réalité corporelle, Dieu nous a unis si étroitement au monde qui nous entoure, que la désertification du sol est comme une maladie pour chacun ; et nous pouvons nous lamenter sur l'extinction d'une espèce comme si elle était une mutilation. Ne faisons pas en sorte qu'à notre passage demeurent des signes de destruction et de mort qui frappent notre vie et celle des générations futures. » (Evangélii gaudium 215).

Source : [Zenit.org](#)

Adaptation de la société au vieillissement.

Le projet de loi pour [l'adaptation de la société au vieillissement](#) a donc été voté en 1^{ère} lecture le 17 novembre, par ce texte le gouvernement manifeste de intentions fortes, semble vouloir donner des moyens pour cette prise en charge de la vieillesse et de celles et ceux qui l'a vivent, ainsi dans l'annexe de l'article 2 peut-on lire : « La révolution de l'âge constitue un défi majeur : notre société doit s'adapter, dès à présent, pour permettre à tous de profiter dans les meilleures conditions sociales, économiques et sanitaires, et le plus longtemps possible, de ce formidable progrès porté par l'allongement de l'espérance de vie. Elle doit s'adapter pour donner toute leur place aux âgés, véritable colonne vertébrale pour la cohésion sociale et citoyenne, compte tenu de leur contribution essentielle à la solidarité familiale, au lien social et à l'engagement citoyen.

Le Gouvernement entend promouvoir cette vision positive de l'âge, au bénéfice de toutes les générations. Susciter l'engagement et améliorer l'accompagnement des âgés, c'est porter un modèle de société plus fraternelle, plus apaisée et réconciliée avec les plus fragiles, qui ne repose pas sur les valeurs du plus fort, du plus jeune ou du plus rapide, mais s'inscrit dans une mémoire et se projette dans la durée. En cela l'adaptation de la société au vieillissement comporte

une dimension éthique et sociétale majeure en ce début de XXI^e siècle. »

Session « Le vieillissement »

Les Conseils Santé, AH et PPH et la Cellule SEM se sont retrouvés pour un travail commun sur le thème du vieillissement.

Car cette question concerne toutes les branches de notre Pastorale dans leur lien avec les personnes rencontrées et dans la vie même des équipes des agents pastoraux. Cette question est aussi en lien avec le projet du gouvernement sur « [l'adaptation de la société au vieillissement](#) ».

Dans une première conférence Marie- Françoise Bonicel, psychosociologue nous a éclairé sur « *La vieillesse, entre réalités et représentations sociales* » Car chaque société décide de ce qu'est la vieillesse en lui assignant une place dans le parcours des âges de la vie et le regard que les intéressés portent eux-mêmes sur cette étape de la vie. Il y a aussi les représentations et les « mots pour la dire ! » (Voir son livre avec Michel Billé et Didier Mars « [Dépendance quand tu nous tiens.](#) »)

Nous avons eu une deuxième conférence avec Marie-Dominique Trébucet, théologienne de la Catho de Paris pour qui « la théologie c'est penser le monde réel, la vie du monde, entendre ce que l'humain dit de lui-même. Ainsi la vulnérabilité est-elle à être écoutée car c'est vécu par une personne. » Et Armand Maillard, évêque accompagnateur de la santé, nous a aidé à voir dans cette compréhension sociologique et théologique un chemin pour un agir pastoral qui rejoint la personne dans ce qu'elle vit.

Publication des conférences dans un prochain *Pollen*.

Handicap. Le rapport Piveteau.

En juin 2014, Denis Piveteau, Conseiller d'état, a remis le rapport de la commission réunie suite aux situations critiques de certains enfants (cf [l'Affaire Amélie](#))

Ce rapport réaffirme « le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches : Zéro sans solution. »

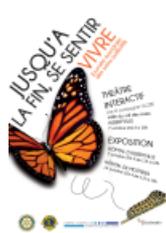
« Ces situations révèlent, de manière récurrente, plusieurs carences flagrantes dans l'accompagnement. Elles invitent à se fixer le seul but qui ait pleinement du sens : garantir que toute situation aura une « réponse accompagnée. »

Et le rapport fait des « recommandations majeures » qui recommandent de prendre résolument le point de vue de l'utilisateur ; de ne pas considérer ces situations critiques, comme marginales ; d'apporter des réponses non pas tant en places qu'en terme de prise en charge personnalisée ; de donner toutes leur responsabilité aux Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (DMPH) pour lier cette question à la vie des territoires ; de raisonner en terme de « parcours de vie »...

Il s'agit donc bien, comme écrit dans ce rapport, que « la 'réponse accompagnée' oriente une pratique

radicalement nouvelle du service public à l'égard de ce qu'on a pu appeler ses usagers fragiles, ou en situation de fragilité ».

Journée mondiale « Soins palliatifs » en Tarentaise



Dans le cadre de cette journée mondiale « Soins palliatifs » le Centre Hospitalier Albertville – Moutiers (CHAM), avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs en lien avec l'aumônerie, l'antenne Tarentaise de JALMALV, les représentants des usagers et la Délégation Territoriale à la Vie Sociale, organise deux journées d'information grand public : à Albertville le 7 Octobre 2014 et à

Moutiers le 14 octobre 2014.

L'objectif : « Notre objectif est de toucher un large public afin que chacun se sente concerné et prenne conscience du rôle qu'il peut jouer auprès d'un proche : la fin de l'existence n'est pas "qu'une affaire de spécialistes". Pour permettre une réflexion collective une soirée théâtre-forum est organisée avec La compagnie Globe Théâtre d'Avignon où seront proposées des saynètes avec la participation du public.

Les retombées attendues :

- Faire connaître la prise en charge palliative au CHAM et le bénéfice que chacun peut en tirer.
- Une prise de conscience que chacun a des capacités pour accompagner un ami, un parent, un voisin...jusqu'à la fin de son existence.
- Développer une solidarité humaine autour de la fin d'existence.

Catéchèse pour les enfants sourds à Lyon.

Cette catéchèse s'adresse aux enfants en intégration dans une classe ordinaire, dans une classe spécialisée, ou dans un établissement spécialisé, communicant en LSF (Langue des Signes Française), en LPC (Langage Parlé Complété), en français oral et lecture labiale, qu'ils aient ou non des difficultés en lecture.

Ce temps fort mensuel a pour objectif de permettre de découvrir Dieu, échanger, prier avec d'autres, comprendre la messe et participer à la vie de l'Église, se préparer à recevoir les sacrements (baptême, communion...).

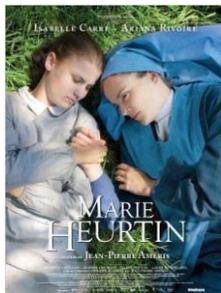
Dates des rencontres à l'église de l'Annonciation, 26 rue Laporte Lyon 9ème : de 13h30 à 16h, dimanche 14 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 1er février, 12 avril, 31 mai et 21 juin.

Contact : e.chaboud@wanadoo.fr / 06 74 88 80 30

Vu à la Conférence des évêques !

Le film : « **Marie Heurtin** » a été présenté par son réalisateur à la Maison des Evêques, avenue de Breteuil, en avant première

« Cette histoire est inspirée de faits réels qui se sont déroulés en France à la fin du 19ème siècle. Née sourde et aveugle en 1895, âgée de 14 ans, Marie Heurtin et incapable de communiquer. Son père, modeste artisan, ne peut se résoudre, comme le lui conseille un médecin qui la juge « débile », à la faire interner dans un asile. En désespoir de cause, il se rend à l'institut de Larnay, près de Poitiers, où des religieuses prennent en charge des jeunes filles sourdes. Malgré le scepticisme de la Mère Supérieure, une jeune religieuse, Soeur Marguerite, se fait fort de s'occuper du « petit animal sauvage » qu'est Marie et de tout faire pour la sortir de sa nuit. Elle y parviendra, malgré les échecs, la tentation du découragement, armée de



sa foi joyeuse et de son amour pour la petite Marie.» Source Diaphana **Sortie en salle, le 12 novembre prochain !**

Pèlerinage du Monde de la Santé à Lablachère

Une participante présente à cette rencontre priante et colorée à Notre Dame de Bon Secours de Lablachère, en septembre : « La Basilique Notre-Dame s'est remplie d'environ 200 personnes pour le pèlerinage du monde de la santé.

Une nouvelle fois, depuis le Jubilé de l'an 2000, les personnes malades, âgées, isolées, handicapées se sont retrouvées accompagnées par les soignants, les éducateurs, les familles, et les membres de la Pastorale de la Santé. Elles sont venues des quatre paroisses du Bas Vivarais.

Ce rassemblement autour de Marie était présidé par le Père Henri Meissat, vicaire épiscopal, accompagné des prêtres des paroisses.

Le thème de cette rencontre reprenait celui des pèlerinages à Lourdes « LA JOIE DE LA CONVERSION ». Et la joie était là dans les foulards de toutes couleurs agités pour se souhaiter la bienvenue, dans les chants repris par tous.

Comme chaque année aussi, la messe, recueillie et priante, s'est poursuivie par un temps de rencontre sur l'esplanade autour d'un goûter. C'est l'occasion pour certains de se retrouver et beaucoup n'étaient pas pressés de repartir. »

Source : [Diocèse de Viviers](#)

Où sont les places promises ?

Dans un article extrêmement sévère le [journal Libération](#) titre « Centres pour handicapés : où sont les places promises ? » Article d'où il ressort une quasi impossibilité pour les pouvoirs publics de connaître la destination et l'utilisation des fonds donnés pour les structures d'accueil. La quasi impossibilité d'avoir une visibilité de la réalité de la création des places. Et donc de la grenade frustration des familles de devoir attendre très longtemps ou d'avoir recours à des structures à l'étranger. Frustration aussi devant les **arguties** sur le sens du mot « place » et Marie Piquemal, auteure de l'article d'écrire : « Une place, ce n'est pas toujours une chambre supplémentaire dans un établissement existant ou dans une structure flambant neuve. « On considère aussi comme des places ce qu'on appelle les services, c'est-à-dire des accompagnements en milieu ordinaire », reconnaît Jean-Christian Sovrano. Pour les enfants, c'est par exemple une auxiliaire de vie scolaire quelques jours par semaine en classe ou en crèche. De même, un infirmier qui vient faire des soins à domicile est comptabilisé comme une place. Sur les 3 761 ouvertes en 2013, 1490 sont en fait des « services ». Les optimistes (et les politiques) diront que cela va dans le sens d'une « inclusion » des personnes handicapées dans la société.

Accessibilité : un projet encore retardé !

Des associations de personnes handicapées, de personnes âgées et d'usagers des transports viennent « d'exprimer leurs profondes exaspérations et irritations face au grave recul du Gouvernement concernant l'accessibilité. » « C'est un recul inadmissible sur les acquis en matière d'accessibilité. »

En effet, cette Ordonnance beaucoup trop souple ouvre la voie à de nouvelles dérogations et détricote entièrement la loi accessibilité de 2005, en abaissant drastiquement le niveau d'exigence légale !

Après 40 ans d'attente et deux lois inappliquées en matière d'accessibilité, c'est un retour en arrière considérable qu'impose le Gouvernement aux millions de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de parents avec enfants en bas âge et poussette mais aussi à tous les usagers du cadre de vie qui souhaitent circuler librement.

De plus, ce dispositif n'est pas conforme à l'esprit de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, car il s'agit de graves reculs par rapport à

l'ambition initiale de la loi accessibilité de 2005, et non de promotion des droits tel que le requiert pourtant ladite Convention. »

